



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

postes

Question écrite n° 74221

Texte de la question

M. Léon Vachet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la charge particulièrement lourde que représente, pour les petites communes, la réalisation de travaux rendus nécessaires pour l'entretien des bureaux de poste. En effet, les communes sont placées devant l'alternative suivante : soit elles n'effectuent pas ces travaux et risquent de perdre un service public de proximité indispensable, soit elles décident de réaliser ces travaux, en s'endettant lourdement. C'est pourquoi il lui demande dans quelle mesure des subventions exceptionnelles pourraient être accordées.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74221

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1497